



Union Nationale des Syndicats Autonomes

Madame Agnès PANNIER-RUNACHER

Secrétaire d'État auprès du Ministre de
l'Économie et des Finances
139, rue de BERCY
75012 PARIS

Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI

Secrétaire d'État en charge des Transports
Hôtel Le Play
40, rue du BAC
75007 PARIS

Paris, le 14 avril 2020,

Réf : 20200414 n°35

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

C'est avec un grand intérêt que l'UNSA-Ferroviaire a pris connaissance de votre courrier en date du 5 avril 2020. Je tiens, au nom des travailleurs du rail que je représente, à vous remercier pour cette lettre qui encourage et valorise leur activité de service du public. En effet, ces dernières semaines, leur travail quotidien les replace, plus que jamais, au rang d'acteurs essentiels du maintien de la vie économique de notre pays. Les cheminotes et cheminots sauront, j'en suis certain, apprécier ce geste.

Notre organisation syndicale est bien consciente de l'impact de la situation actuelle sur l'économie ainsi que de l'impossibilité de la part du gouvernement de garder ses objectifs de croissance dans un contexte sanitaire comme celui que nous traversons aujourd'hui.

Comme vous l'indiquez, la « résilience » de notre économie dépend de la qualité de ses infrastructures. Ces dernières, certes de qualité, nécessitent, pour les lignes structurantes comme pour les lignes de dessertes fines de notre territoire, des investissements importants afin de maintenir les capacités de circulations ferroviaires.

Nous ne manquerons pas de transmettre votre message aux cheminotes et cheminots, comptant à vos yeux dans ce contexte particulier, parmi les forces vives de notre pays. Ceci étant, ils n'ont pas oublié les orientations politiques que vous avez accompagnées en stigmatisant et détruisant leur régime spécial de retraite, en supprimant leur statut, élément essentiel du bon fonctionnement et de la bonne coordination du système ferroviaire et, pour finir, en transformant l'entreprise historique en cinq sociétés

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : **01 53 21 81 80** • fédération@unsa-ferroviaire.org



anonymes.

En toute objectivité sur la situation actuelle, il est important de souligner que la SNCF, fonctionnant encore tel un EPIC, a assuré la continuité de sa production de logistique et de service avec, notamment, le Fret dont l'activité est devenue indispensable ! Il en est de même pour les TGV sanitaires, préparés dans les Technicentres, sans surcoût pour la collectivité, et acheminés par toute la chaîne de production des salariés SNCF, quelle que soit la Société Anonyme d'appartenance, avec les agents de la conduite et de contrôle SNCF, soutenus par des techniciens embarqués, aiguillés par les cheminots de l'activité infrastructure de la SNCF et sur des voies entretenues également par des agents de l'entreprise Réseau, sécurisés par la Surveillance Générale et facilités par la présence des agents commerciaux de la SNCF.

La présence de toute la « famille » cheminote unie est remarquable, comme jadis au cours de l'histoire de notre entreprise ; rien de plus, en somme, que la vocation et la responsabilité d'une entreprise publique intégrée et unifiée dans une telle situation, tout cela, dans le respect de la sécurité de ses salariés.

Nous ferons part aussi à nos collègues de l'importance que vous semblez attacher, enfin, à leur travail, reconnu d'intérêt public, et donc aux obligations particulières inhérentes à leurs emplois que défendait leur statut.

Pour les Autorités Organisatrices de Mobilités, les TER ont circulé conformément à leur demande afin d'assurer l'irrigation des territoires. Effectivement, le transport ferroviaire est un maillon essentiel de la chaîne permettant aux entreprises de travailler dans nos régions.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, la SNCF a su s'adapter aux circonstances exceptionnelles de cette crise sanitaire parce que les cheminotes et les cheminots ont en eux la notion de service public, avec toutes les obligations qui composaient le statut juridique d'EPIC de notre entreprise. Ils poursuivront leur travail, tout en s'exposant aux risques sanitaires, et accompagneront la phase de déconfinement et de relance de l'activité que prévoit le gouvernement dans les prochains mois.

L'UNSA-Ferroviaire vous remercie encore pour votre missive d'encouragement et de reconnaissance du Gouvernement, qui nous conforte dans notre position, à savoir une SNCF intégrée, à caractère public et non éclatée. L'engagement des cheminots est à l'image de la responsabilité qui leur est confiée, d'être au service de l'État pour traverser aussi, ce type de crise.

L'UNSA-Ferroviaire vous demande en responsabilité, de décliner dans vos actes la prise de parole du Président de la République en date du 12 mars 2020 : « *Nous gagnerons mais cette période nous aura beaucoup appris. Beaucoup de certitudes, de convictions seront balayées, seront remises en cause. Beaucoup de choses que nous pensions impossibles adviennent. Ne nous laissons pas impressionner, agissons avec force, mais retenons cela, le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour aux jours d'avant.* »

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : **01 53 21 81 80** • fédération@unsa-ferroviaire.org



C'est également en responsabilité et avec gravité que l'UNSA-Ferroviaire vous demande de repenser la place de notre entreprise au cœur du système ferroviaire. Dans l'histoire de la SNCF, le fonctionnement de notre entreprise a toujours été un outil fort de l'aménagement des territoires au service de la Nation et répond aux nécessités de déplacement de tous nos concitoyens, des plus précaires aux plus favorisés, sans discrimination sociale.

L'UNSA-Ferroviaire vous demande officiellement de faire bénéficier la SNCF d'un plan de sauvetage, compte tenu des efforts consentis par les cheminots « responsables » et conscients de la situation économique pour assurer la continuité de service. Nul doute, pour notre organisation, qu'il faille se saisir des exigences de transition écologique, de cohésion sociale, et enfin des décisions de l'Union Européenne qui ouvre le verrou des 3% du PIB maximum en déficit annuel, pour, non seulement, sauvegarder mais aussi pour investir afin de moderniser le ferroviaire et construire plus sereinement l'avenir.

Vous pouvez compter sur notre organisation syndicale pour vous aider à avancer dans ce sens.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Didier MATHIS



Secrétaire Général